



LE CERCLE DES ÉPARGNANTS

LETTRÉ
D'INFORMATION
DU CERCLE DES
ÉPARGNANTS

Sept. 2013

N°86



L'EDITO

Entre pointillisme et créativité fiscale...

La France peut s'enorgueillir d'être à la pointe en matière de création fiscale. En 1954, Maurice Lauré a inventé la TVA qui tout en traçant l'ensemble du circuit de production et de distribution, ne taxe que le consommateur final. Cette belle invention s'est exportée dans de très nombreux pays. Il n'en demeure pas moins que nos amis de la direction de la législation fiscale se sont spécialisés dans les créations byzantines appelées aussi usines à gaz. Nous sommes les champions des niches, des régimes d'exception, des mécanismes dérogatoires. Avec ce pointillisme fiscal qui fait du maquis corse un jardin à la Française, nous en perdons tout à la fois notre latin et notre raison. L'épargne est un terrain d'expérimentation très prisé. Après une année 2012 difficile avec le relèvement des prélèvements sociaux, avec le passage à 20 % du forfait social, avec une soumission au barème de l'impôt sur le revenu des dividendes et des produits de taux excédant 2000 euros, une pause aurait été la bienvenue. Or, l'assurance-vie pourrait être touchée par le pointillisme fiscal. Si le rapport Lefebvre - Berger a souligné qu'il fallait conserver la philosophie du régime fiscal de l'assurance-vie, il n'en demeure pas moins que le gouvernement a retenu l'idée d'une différenciation de traitement en fonction du montant du contrat. En deçà de 500 000 euros, il n'y aurait pas de changement ; au-delà, la fiscalité des rachats serait accrue sauf si l'épargnant s'engageait à souscrire à un fonds euros plus investi dans le financement des entreprises. Si sur le papier, il n'y a pas de quoi crier au loup, une telle mesure risque de déstabiliser un peu plus le monde de l'épargne. En effet, comment faudra-t-il prendre en compte les 500 000 euros, par contrat, par souscripteur ? 500 000 euros aujourd'hui et demain 200 000 euros ? Des épargnants seront tentés de sortir leur argent et d'investir dans l'immobilier dont les prix restent à l'avis de tous surévalués ou pire à l'étranger afin de fuir les chicaneries fiscales. Il y a quelques règles simples à respecter en fiscalité, une assiette large et des taux faibles avec le moins possible d'exceptions. Tout l'inverse de la pratique française....

L'ACTUALITE

→ Le Cercle fait sa rentrée

Le Cercle n'échappe pas à la tentation de la rentrée en modifiant son site Internet. Vous aurez très prochainement accès à une nouvelle mouture du site « cercledesepargnants.com ». L'équipe du Cercle entend mettre l'accent sur l'actualité et les informations pratiques. Ces dernières s'articuleront autour de trois thèmes, l'information pratique, la pédagogie et le décryptage économique. L'appli Apple ou Android sera également revue tout comme la déclinaison de nos lettres d'information.

→ Il n'y a pas que l'Etat qui est cigale...

Il n'y a pas que les administrations qui s'endettent, les acteurs privés non financiers, ménages et entreprises, continuent en France d'emprunter plus qu'ils ne remboursent. Du 31 décembre 2012 au 31 mars 2013, le taux d'endettement du secteur privé est passé de 122 à 122,3 % du PIB soit plus que les administrations publiques (91,7 %). Néanmoins, la progression du taux net d'endettement du secteur privé se ralentit quand celui des administrations reste soutenu. Enfin il reste, en France, inférieur à la moyenne de la zone euro (131,8 % du PIB).

→ Les fourmis deviendront-elles cigales...

Le taux d'épargne reste en France assez stable. Ainsi, selon l'OCDE, le taux d'épargne des ménages français était de 15,5 % du revenu disponible brut en 2007. Il a atteint 16,4 %, en 2009, durant la récession. Il se situe depuis entre 15,9 et 15,6 %. L'OCDE prévoit que ce taux demeurera stable en 2013 et 2014 quand l'INSEE le voit en baisse. Les augmentations d'impôt et la baisse du pouvoir d'achat pourraient conduire les Français à réduire leur effort d'épargne comme en témoignent les derniers résultats de l'assurance-vie et du Livret A. Afin de soutenir la consommation, le Gouvernement espère que les Français mettront moins d'argent de côté. Compte tenu des remboursements du capital des emprunts immobiliers pris en compte dans le taux d'épargne, la baisse concerne essentiellement la composante « épargne financière » qui est déjà faible, environ 6 % du revenu disponible brut.



LA LIBRE PENSEE



Retraite, tout ça pour ça !

Beaucoup de bruit pour rien. La réforme des retraites de 2013 marquera-t-elle l'histoire de la protection sociale en France ? Pas sûr ! L'ambition de refonder le système légèrement énoncée durant la campagne présidentielle semble être tombée dans les oubliettes. La faute à la crise, à l'impopularité du pouvoir, aux élections à venir... Depuis plusieurs années, les gouvernements refusent l'obstacle de la réforme systémique, la seule à même de simplifier le système de retraite et de le rendre plus équitable. Le rapport Moreau a tenté de soulever l'épineuse question du rapprochement de la fonction publique avec le secteur privé, mais cela relevait plus d'un ballon d'essai ou d'une diversion que d'une réelle volonté de s'engager dans ce qui s'apparente aux 12 travaux d'Hercule. Pour réformer le système de retraite, il nous faudrait au moins une décennie et du consensus. Au départ, il y a beaucoup de coups à prendre avec des perdants qui auront toutes les raisons de manifester et des gagnants qui, par nature, resteront silencieux. Si la création d'un régime unique par points ne résout pas tout, il générerait, néanmoins, à terme, des gains en matière de coûts de gestion pour lesquels la France fait la course en tête au sein de l'Union européenne. Elle serait surtout une source d'équité et de transparence en plaçant sur un pied d'égalité les actifs et les retraités. Nous préférons souffrir, en France, à petit feu même si le prix à payer in fine est plus important. A force de jouer sur des curseurs hors d'âge, nous acceptons implicitement une érosion du taux de remplacement (rapport pension sur derniers revenus professionnels perçus). Que ce soit par la dette ou par les mesures paramétriques, nous faisons supporter la charge aux générations à venir en lieu et place de traiter réellement le problème.

A SUIVRE...



Le vieillissement de la population aura-t-il raison de l'avenir ?

La faiblesse des taux d'intérêt n'incite pas, en Europe, les entreprises à investir. Au sein de la zone euro, l'investissement productif est 20 points en-deçà de son niveau de 2008. La dégradation de la rentabilité qui n'est constatée qu'en France et en Italie, ne saurait expliquer cette évolution qui témoigne d'un pessimisme dans l'avenir des dirigeants européens. Ces derniers semblent vouloir restreindre les capacités de production du fait des fortes incertitudes concernant la demande, la politique monétaire et la menace que fait peser sur la conjoncture l'importance des dettes publiques. Le vieillissement n'est pas sans incidence sur ce refus du risque et de projection dans l'avenir.



Immobilier, l'art des contraires et des contraintes

Les prix de l'immobilier ont doublé en une décennie empêchant de nombreux Français d'acquérir leur résidence principale. C'est au nom de l'accès au logement que le Président de l'exécutif de la Région corse a proposé de limiter l'accès à la propriété aux non-résidents. Si la solution peut apparaître, à certains, originale, et à d'autres, anticonstitutionnelle, il n'en demeure pas moins que le problème se pose. Aujourd'hui, les Français souhaitent vivre dans le cœur des métropoles ou au bord de l'eau tout en refusant la construction d'immeubles de grande hauteur. De zones « montagnes » en zones « littorales » en passant par les zones « Seveso », il n'est pas évident dans certaines régions de trouver du foncier disponible et abordable. En outre, la population française, à la différence de celle de l'Allemagne, continue d'augmenter. Face à la rareté de l'offre et en raison des coûts de construction en augmentation, la demande en logements restera forte. Pourtant des facteurs pourraient jouer en sens inverse. Le vieillissement de la population devrait ainsi aboutir à la mise sur le marché d'un nombre croissant de grands appartements. La possible remontée, à moyen terme, des taux devrait également freiner les ardeurs des acheteurs.



Le taux d'épargne mondiale au plus haut grâce à l'Asie

Le taux d'épargne est, au niveau mondial, de 24,4 % du PIB en 2013 contre 22 % entre 2000 et 2007. Ce taux était tombé à 21,9 % avant la Grande Récession de 2009. Le taux d'épargne de la France est de 17 % du PIB contre 13,8 % aux Etats-Unis, 23,5 % en Allemagne et 22,4 % au Japon. Ce taux atteint 43,2 % en Asie.



Le terrible défi de la fin des politiques monétaires non conventionnelles

Le compte à rebours de la fin progressive des politiques monétaires dites non conventionnelles est lancé. Il en résulte une montée des incertitudes qui pourrait avoir des conséquences sur la croissance. Le FMI, en recourant à ses modèles économétriques, souligne que l'investissement serait la composante la plus susceptible d'être affectée. L'impact sur la croissance ne serait pas négligeable avec un manque à gagner pour l'Europe de près d'un point de PIB.

Le Cercle des Epargnants,
partenaire du Groupe Generali

Génération.com
responsable



LETTRE EDITÉE PAR
LE CERCLE DES EPARGNANTS

Directeur de la Publication : Philippe Crevel

Comité de rédaction : Séverine Beaudot,

Sarah Le Gouez

11, bd Haussmann ■ 75009 Paris

T : 01 58 38 65 87

www.cerclledesepargnants.com

contact@cerclledesepargnants.com